

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 145 (2000)
Heft: 11

Buchbesprechung: Revue des revues

Autor: Vautravers, Alexandre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue des revues

■ **Pit Alexandre Vautravers**

Schweizer Soldat

N° 9, 2000

Une page d'histoire...

Le brigadier Streiff revient sur la Constitution fédérale de 1874, une grande étape dans l'histoire du système de milice et du fédéralisme helvétique. Il relève que les tentatives de création d'un corps d'élite professionnel et d'une centralisation de l'organisation et de la souveraineté militaires, proposés respectivement par les généraux Herzog et Wille, ont toutes deux échouées. Il constate que le peuple a, par le biais des urnes, systématiquement rejeté les initiatives jugées trop radicales. Enfin il met en garde les décideurs des réformes à venir : celles-ci ne pourront être admises et appliquées qu'avec le soutien des cantons, du peuple et des citoyens-soldats.

Mitrailleuse 1911

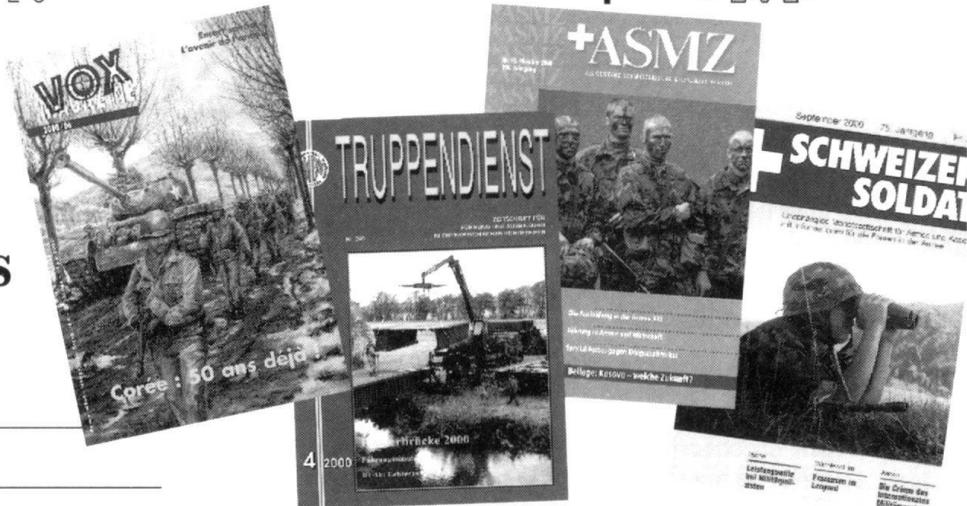
La rubrique d'uniformologie de Roger Rebmann présente ce mois la tenue et l'équipement des mitrailleurs suisses de 1914. Le bref article décrit l'arme et ses accessoires, ainsi que l'histoire de la mitrailleuse modèle 1911. A l'entrée en guerre, chacune des 6 divisions disposait d'un groupe de mitrailleurs à 3 compagnies, celles-ci étant dotées de 4 mitrailleuses. L'arme et son affût étaient transportés en 2 fardeaux de 23 kg chacun. Dès 1914, l'impossibilité de s'approvisionner en pièces de fabrication allemande a joué un rôle décisif dans la création d'une industrie d'armement indigène. Un millier de ces armes était en service en 1918, construits par la Fabrique fédérale d'armes à Berne.

ASMZ

N° 7-10, 2000

Biographie

A l'occasion de la parution de la biographie de Theophil Sprecher von Bernegg, Daniel Sprecher met en évidence les différentes facettes de ce personnage.



Son enfance, marquée par le décès de ses parents, de plusieurs frères et soeurs ainsi que de sa première femme. Ses études en Suisse romande et en Allemagne. Sa carrière politique et, plus tard, juridique. Enfin ses fonctions militaires, chef de l'Etat-major général dès 1905 et chef d'état-major de l'armée en 1914.

A l'origine de la création des troupes de montagne en 1912, il joue un rôle diplomatique essentiel durant le premier conflit mondial et lors de la grève générale de 1918. Luttant pour une neutralité absolue de la Suisse, il s'opposera jusqu'à sa mort, en 1927, à l'entrée de la Suisse dans la Société des nations.

Recherche opérationnelle

Le professeur Stahel traite en quelques pages de l'histoire de la recherche opérationnelle. Durant la Première Guerre mondiale, bien que certaines tactiques – notamment en ce qui concerne les sous-marins – aient déjà été influencées par des calculs et des modèles mathématiques, le développement de laboratoires (*think-tanks*) et les premières études systématiques datent de 1942. Il s'agit alors surtout d'optimiser l'engagement des moyens navals et aériens, par exemple pour la protection des convois maritimes ou pour augmenter l'efficacité des bombardements sur l'Allemagne.

La recherche opérationnelle a joué d'une grande notoriété durant la guerre froide, en raison de la ressemblance entre la dissuasion nucléaire et la théorie des jeux : jeux à somme nulle ou coopératifs. L'article ne traite pas de l'application de ces théories dans la planification militaire ; on regrette également que l'auteur soit trop bref lorsqu'il s'agit d'expliquer les limites de telles théories, ainsi qu'elles se sont fait jour dans plusieurs conflits récents.

Enfin, nous découvrons les structures de recherche opérationnelle mises en place en Suisse durant les années 1960 par le professeur Hans Künzi à l'Université de Zurich. Celles-ci ont été notamment appliquées au choix de nouveaux avions de combat ou à l'élaboration de l'organisation de soutien logistique de l'armée suisse. Pour terminer, on peut regretter avec l'auteur que ces structures n'aient pas été élargies et que leurs

fruits n'ont pas été davantage exploités dans la planification des réformes militaires récentes.

Aviation légère

Créé le 1^{er} janvier 1990 lors de la réorganisation de la brigade d'aviation 31, le régiment d'aviation 4 fête ses dix ans. Son commandant, le colonel Spillmann, énumère ses engagements médiatiques, son articulation (escadrilles de transport aérien 5 à 8, ainsi que la compagnie d'éclaireurs-parachutistes 17) et ses missions. L'aviation légère sert avant tout au transport de troupes, de matériel ou de personnalités, mais a été engagé à maintes reprises au profit de la population et des autorités, en cas de catastrophes naturelles ou d'incendies de forêts.

Le régiment promet de devenir plus souple et plus efficace avec l'acquisition de 12 hélicoptères de transport Cougar – une version améliorée de l'actuel Super Puma –, d'avions de transport et d'hélicoptères armés, ainsi que la subordination des escadrilles 1, 3 et 4.

Truppendifest

N° 4, 2000

Guerre froide

La rédaction décrit les grandes étapes et tire un bilan des relations de l'Autriche et de l'OTAN. A la naissance de l'organisation, en 1949, de nombreux politiciens de gauche comme de droite sont favorables à l'adhésion. Mais cette solution est rejetée, car la présence de troupes d'occupation soviétiques dans la zone orientale jusqu'en 1955 fait planer le risque d'une division du pays. Pour mettre fin à l'occupation, l'Autriche consent à une stricte neutralité, à laquelle l'opinion publique, marquée par deux guerres mondiales et la politique de «rééducation» américaine, est largement acquise.

Cependant, des survols américains en 1958 et l'acquisition de matériel militaire occidental remettent cette ligne en question. Face aux pressions soviétiques, le pays doit se distancer de l'Ouest. La Bundesheer doit envisager la possibilité d'une avance des forces de l'OTAN en Autriche, à laquelle elle veut répondre par une «résistance symbolique», à savoir des tirs mal ajustés et la fermeture des axes Nord-Sud (Brenner).

En 1972, l'armée autrichienne s'articule en deux corps d'armée pour s'opposer à une invasion soviétique. Dès cet instant, l'URSS considère l'Autriche comme pro-OTAN et la menace de représailles en cas de survols de son espace aérien par des appareils occidentaux. Le petit pays n'étant guère en mesure de s'opposer à ces survols, une stratégie de défense du territoire (*Raumverteidigung*) est

appliquée en 1978 par le général Spannocchi. Celle-ci se fonde sur l'usure d'un adversaire mécanisé par les actions éclairés de petites formations dispersées.

Au milieu des années 1980, un certain flou apparaît dans cette doctrine. La Bundesheer s'opposerait-elle à l'entrée des forces de l'OTAN, si celles-ci se trouvaient isolées de part et d'autre du «couloir neutre» au centre de l'Europe? La démission de Spannocchi, qui déclare «qu'aucun commandant en chef ne serait en mesure de remplir la mission prévue», débouche sur une grave crise de confiance. A l'époque où les analystes américains prédisent que les forces autrichiennes ne seraient en mesure de contenir le Pacte de Varsovie qu'une seule journée, toute ouverture des hostilités sur le *No-man's land* autrichien aurait été prétexte à l'utilisation par l'OTAN de ses armes atomiques.

Vox

N° 6, 2000

Guerre de Corée

Luc Vangansbeke retrace de façon thématique l'aventure du *Belgian UN Corps* (BUNC) – le bataillon de volontaires belges et luxembourgeois durant la guerre de Corée. Après un court rappel historique, l'auteur montre les enjeux politiques de l'engagement belge: un an après le blocus de Berlin et la naissance de l'OTAN, redéveable aux USA qui ont entièrement rééquipé son armée, le pays ne peut guère rester en dehors du conflit.

Alors que de nombreux parachutistes professionnels se portent volontaires, le commandement décide de ne pas baisser sa garde sur le rideau de fer. C'est donc un bataillon de réservistes qui sera constitué. Sur les 2000 hommes qui s'annoncent, une sévère sélection n'en retient que 700. Tout au long des cinq ans que va durer l'engagement du BUNC, malgré l'incorporation de volontaires sud-coréens, celui-ci sera toujours en sous-effectif.

De l'histoire des combats et des récits des vétérans ressortent plusieurs points importants. Les cadres incomptents doivent être relevés au plus vite, dans leur propre intérêt. L'esprit de corps a été le meilleur au sein des pelotons formés en Belgique; les renforts – c'est-à-dire les bleus –, épargnés dans les formations à leur arrivée en Corée, ont été difficiles à intégrer. Enfin les Belges ont fait preuve de beaucoup de débrouillardise, n'hésitant pas à voler du matériel et des armes aux unités américaines qu'il devaient relever, afin de renforcer leurs propres défenses.

A. V.